



**UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD**

# Bilan social

2013

## LE SOMMAIRE

Editorial.....	2
1. Effectifs étudiants.....	3
1.1 En formation initiale .....	3
1.2 En formation continue.....	4
2. Effectifs des personnels.....	5
2.1 Répartition de l'effectif par statut.....	5
2.2 Répartition de l'effectif par genre .....	6
2.3 Répartition de l'effectif par type de population .....	7
2.3.1 Evolution de l'âge moyen par population .....	7
Pyramide des Ages générale.....	8
2.4 Evolution des effectifs par corps .....	9
2.5 Effectifs par mission LOLF.....	10
3. Population Enseignante .....	11
3.1 Répartition par statut.....	11
3.2 Répartition par genre .....	11
3.3 Age moyen.....	12
3.4 Pyramide des Ages.....	14
4. Population BIATSS .....	13
4.1 Répartition par statut.....	13
4.2 Répartition par genre .....	13
4.3 Age moyen.....	14
4.4 Pyramide des Ages.....	14
5. Mouvements du personnel.....	15
5.1 Embauches.....	15
5.2 Départs .....	15
5.3 Promotions internes du personnel .....	16
5.4 Changement de statut.....	16
5.5 Part des femmes dans la composition des jurys.....	16
5.6 Départs (mobilité externe).....	17
5.7 Les départs et arrivées sur l'année 2013 .....	18
5.8 Les départs à la retraite en 2013 .....	19

## LES EMPLOIS

1. Evolution du nombre d'emploi en ETP.....	20
1.1 Par supports emplois .....	20
1.2 Par type de population .....	20
1.3 Niveau de responsabilité des emplois et postes.....	21
2. Répartition des emplois enseignants par corps .....	21
3. Répartition des emplois et postes BIATOSS .....	22
4. Emplois vacants.....	24

## LA REMUNERATION

1. ENSEIGNANTS .....	26
1.1 Masse salariale chargée : les salaires bruts moyens.....	26
1.2 Primes et indemnités .....	26
1.3 Réalisations charges d'enseignement .....	27
2. BIATSS.....	28
2.1 Rémunération principale et accessoire (moyenne).....	28
2.2 Primes et indemnités .....	29

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Temps partiel et temps incomplet .....	30
1.1 Répartition par genre et type de population .....	30
1.2 Répartition des agents à temps partiel et incomplet par quotité de travail .....	31
2. Compte Epargne Temps.....	32
3. Personnel en situation de handicap.....	32
4. Absentéisme .....	32
4.1 Absences.....	32
4.2 Nombre et proportion d'agents par type d'absence.....	33
4.3 Accidents de travail.....	35
4.4 Arrêts de travail découlant de ces accidents.....	35
5. Comité d'hygiène et de sécurité .....	35
6. Représentants du personnel et délégués syndicaux.....	35
6.1 Mouvements sociaux: absences pour faits de grève.....	36

## LA FORMATION DES PERSONNELS

37

## LA POLITIQUE SOCIALE

1.1 L'Action sociale .....	38
1.2 L' Amicale .....	38

## LES SIGLES ET DEFINITIONS

40



# 1. Effectifs étudiants

## 1.1 En formation initiale : Effectif total année universitaire 2013-2014 Indicateurs (Indicateurs AERES)

Diplôme préparé	Effectif - septembre 2013 -
Doctorat	116
Master	75
Ingénieur	2511
Programme d'échange	38
<b>TOTAL</b>	<b>2740</b>

### Répartition des effectifs en cursus ingénieur septembre 2013

	GARCONS		FILLES		TOTAL	Dont ETUDIANTS INTERNATIONAUX	
	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	%
T C	369	83.48%	73	16.52%	442	8	1.81%
INFO	377	85.49%	64	14.51%	441	177	40.14%
GMC	424	89.08%	52	10.92%	476	106	22.27%
EE	323	89.72%	37	10.28%	360	94	26.11%
IMSI	211	79.03%	56	20.97%	267	74	27.72%
EDIM	263	70.89%	108	29.11%	371	38	10.24%
Apprentissage informatique	57	95%	3	5%	60	3	5%
Apprentissage GE	59	96.72%	2	3.28%	61	1	1.64%
Apprentissage logistique	42	63.64%	24	36.36%	66	6	9.09%
HU*	0		5		5	5	100%
<b>TOTAL</b>	<b>2125</b>	<b>83.37%</b>	<b>424</b>		<b>2549</b>	<b>512</b>	

Humanités\* : étudiants internationaux non rattachés à un département  
Effectif étudiants en cursus ingénieur dont 38 étudiants en programme d'échange

### Diplômes de Doctorat et Master délivrés – pour l'année universitaire 2012-2013

Doctorat	Master
30	38

### Diplômes d'Ingénieur délivrés – pour l'année universitaire 2012-2013

INFORMATIQUE	GMC	EDIM	IMSI	EE	Génie électrique	LOGISTIQUE INDUSTRIELLE	TOTAL
122	124	83	81	117	22	14	563

### Taux d'encadrement des étudiants

	2011	2012	2013
Nombre d'étudiants	2712	2703	2740
Effectif enseignant en ETP	199,2	197	203,6
Taux d'encadrement enseignant	13,61	13,72	13,46
Effectif non enseignant en ETP	201	199,7	203,7
Taux d'encadrement non enseignant	13,49	13,53	13,45

## 1.2 Diplômés par la formation continue en 2013

Nombre de stagiaires de la formation continue : 275  
(indicateur quinquennal S-11)

Diplômés	TOTAL
Diplôme universitaire	21
Masters et ingénieurs	9
VAE	2
Formation SBARRO	30
	62

## 2. Effectifs des personnels (31/12/13)

### 2.1 Répartition de l'effectif par statut

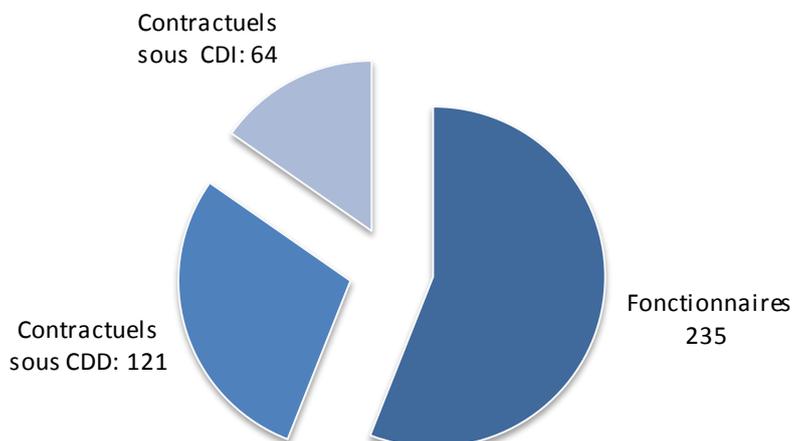
L'UTBM dispose au 31 décembre 2013 d'un effectif de 420 personnes tous statuts confondus.

Le % des contractuels en CDI/aux CDD est passé de 23.40% en 2011 à 34.60% en 2013.

Le % des contractuels/aux titulaires continue de diminuer légèrement chaque année.

	2011	2012	2013	Evolution 2012/2013
Fonctionnaires	227	227	235	+ 3,52%
Contractuels	188	182	185	+ 1,65%
Dont Contractuels sous CDD	144	124	121	-2,42%
Dont Contractuels sous CDI	44	58	64	+ 10,34%
TOTAL	415	409	420	+ 2,62%

En 2013, 34.60% des contrats sont à durée indéterminée alors qu'ils n'étaient que 13% en 2007, conséquence de la loi du 26 juillet 2005.



## 2.2 Répartition de l'effectif par genre

L'augmentation des effectifs entre 2012 et 2013 est principalement due au recrutement d'agents masculins.

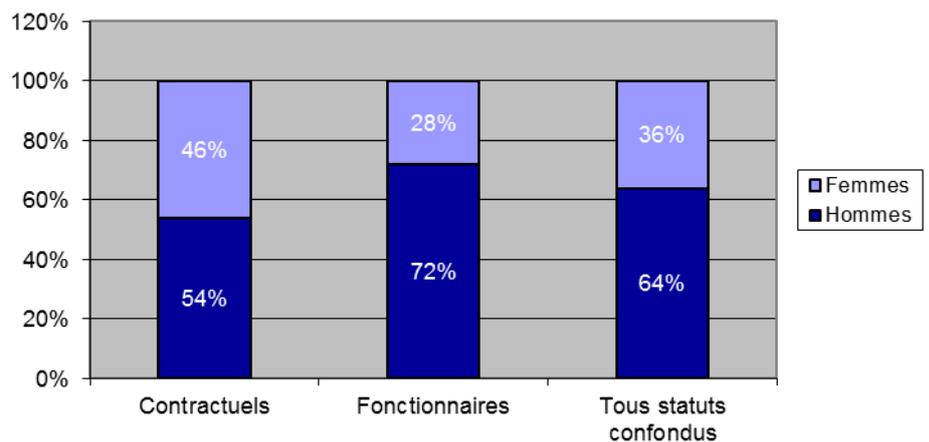
	2011	2012	2013	Evolution 2012/2013
Femmes	152	150	151	+ 0,66%
Hommes	263	259	269	+ 3,86%
TOTAL	415	409	420	+ 2,62%



La féminisation est plus forte chez les personnels contractuels : 46% de femmes contractuelles alors qu'elles ne représentent que 36% de la population globale.

	Contractuels	%	Fonctionnaires	%	Total
Femmes	85	46%	66	28%	151
Hommes	100	54%	169	72%	269
TOTAL	185		235		420

Répartition Hommes/Femmes Contractuels/Fonctionnaires

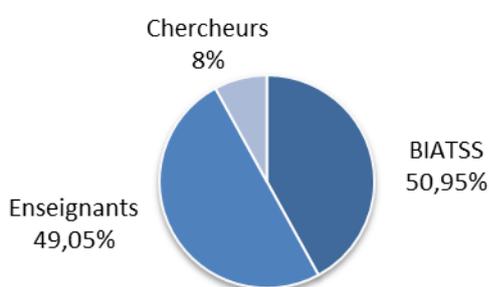


## 2.3 Répartition de l'effectif par type de population (Indicateurs AERES )

Les personnels enseignants représentent 49.05 % des personnels de l'UTBM. La proportion des personnels BIATOSS continue d'augmenter légèrement. 33 chercheurs (chercheurs sur convention, et thésards employés sur des contrats recherche) sont comptabilisés parmi les BIATSS.

	2011		2012		2013		Evolution 2012/2013
BIATSS	205	49.4%	205	50.12%	214	50.95%	+ 4.39%
Enseignants	210	50.6%	204	49.88%	206	49.05%	+0.98%
TOTAL	415		409		420		

### Répartition de l'effectif par population

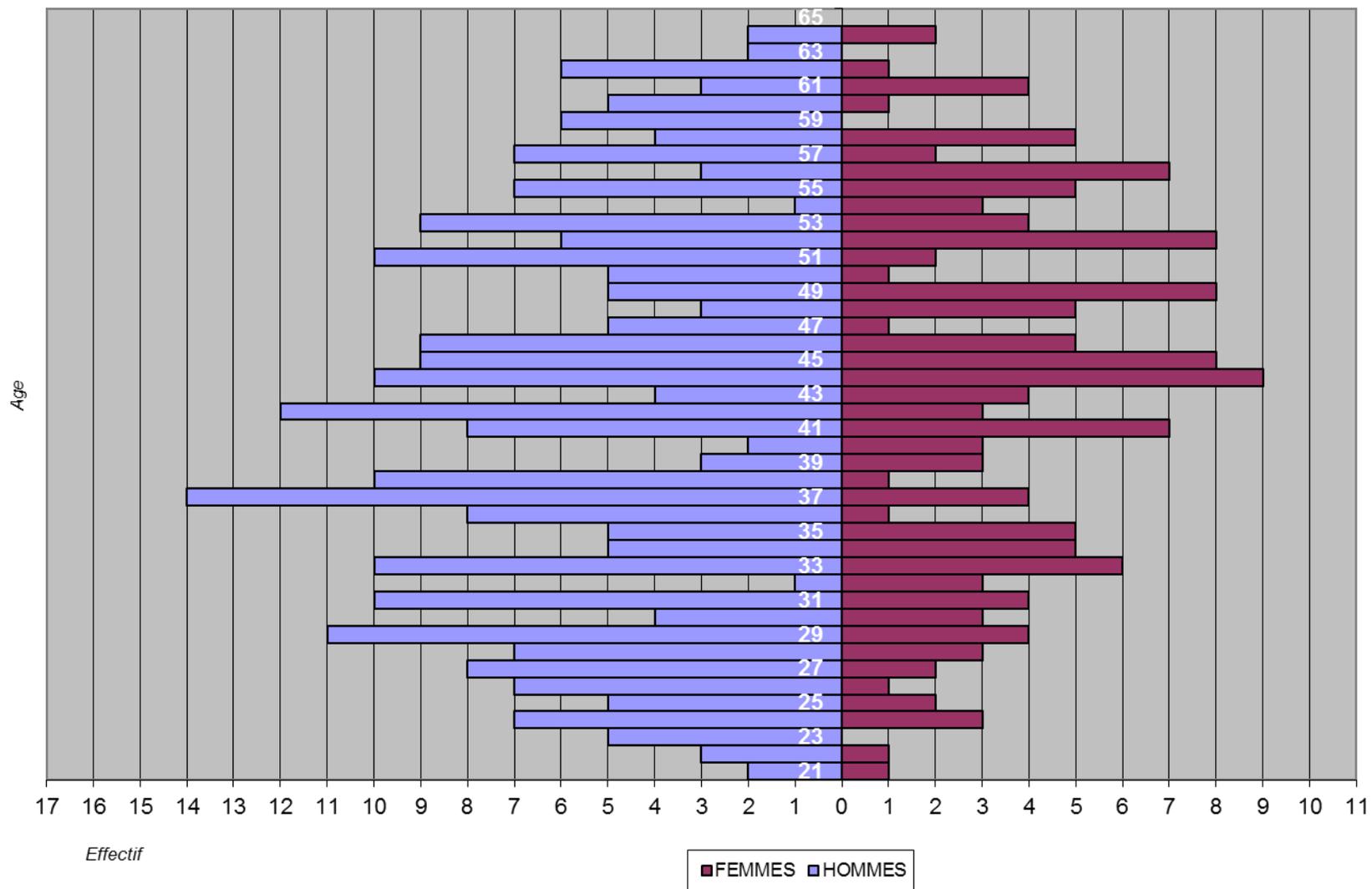


### 2.3.1 Evolution de l'âge moyen par population

L'évolution de l'âge moyen risque de continuer d'augmenter dans les années à venir du fait du faible renouvellement des personnels.

	2011	2012	2013
BIATSS	39	40	41
Enseignants	42	43	43

Pyramide des Ages générale au 31/12/2013.



## 2.4 Evolution des effectifs par corps (Indicateurs AERES )

Les enseignants contractuels représentent 34.47% des enseignants, alors qu'au niveau national ils sont 23.6%.

28% des enseignants titulaires sont des enseignants du second degré, alors qu'au niveau national ils ne représentent que 14.3% des titulaires de l'enseignement supérieur.

Création en 2009 des contrats doctoraux en remplacement des Allocataires de Recherche

Le corps de l'AENES reste stable contrairement à celui des ITRF qui augmente.

	2011	2012	2013
ENSEIGNANTS			
<b>Total enseignants-chercheurs</b>	<b>96</b>	<b>94</b>	<b>97</b>
Professeurs des universités	26	26	26
Maîtres de Conférences	70	68	71
<b>Total enseignants second degré</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>38</b>
Professeurs agrégés	31	30	28
Professeurs Techniques	2	2	2
Professeurs certifiés	5	7	8
<i>Sous total enseignants titulaires</i>	<i>134</i>	<i>133</i>	<i>135</i>
Attachés temporaires enseignement et recherche (ATER)	19	16	12
Lecteurs	1	1	1
Enseignants-chercheurs contractuels	34	31	32
Enseignants Langue Etrangère	8	8	8
Allocataires de Recherche	1	0	0
Post-Doctorants	1	0	0
Contrats doctoraux (3 ans)	11	15	18
<i>Sous total enseignants contractuels</i>	<i>76</i>	<i>71</i>	<i>71</i>
<b>TOTAL ENSEIGNANTS</b>	<b>210</b>	<b>204</b>	<b>206</b>
CHERCHEURS CONTRACTUELS			
Contractuels sur contrats recherche	17	19	25
Contractuels recherche doctorants	15	12	8
<b>TOTAL CHERCHEURS</b>	<b>32</b>	<b>31</b>	<b>39</b>
BIATSS			
<b>Total corps de l'AENES</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>24</b>
Attachés d'administration de l'Etat	7	7	8
Secrétaires d'administration (SAENES)	8	8	9
Adjoints administratifs (ADJAENS)	8	7	6
Infirmière	1	1	1
<b>Total corps des ITRF</b>	<b>63</b>	<b>63</b>	<b>68</b>
Ingénieurs de recherche	8	8	10
Ingénieurs d'étude	15	18	17
Assistants ingénieurs	6	5	9
Techniciens recherche et formation	19	18	17
Adjoints techniques recherche et formation	15	14	15
<b>Total corps des personnels de bibliothèque</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
Conservateur des bibliothèques	0	1	1
Bibliothécaire	0	1	1
Bibliothécaires Assistant Spécialisé		3	3
Magasiniers des bibliothèques	3	3	3
<i>Sous total BIATSS titulaires</i>	<i>91</i>	<i>94</i>	<i>100</i>
Contractuels postes vacants et rompus de temps partiel	7	6	
Contractuels budget propre	65	65	68
Contractuels sur contrat recherche	5	5	5
<i>Sous total BIATSS contractuels</i>	<i>77</i>	<i>76</i>	<i>73</i>
<b>TOTAL BIATSS</b>	<b>168</b>	<b>170</b>	<b>173</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>410</b>	<b>405</b>	<b>412</b>
Emplois étudiants	5	4	8

## 2.5 Effectifs par mission LOLF

La Loi Organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1<sup>er</sup> Août 2001 définit une nouvelle architecture du budget.

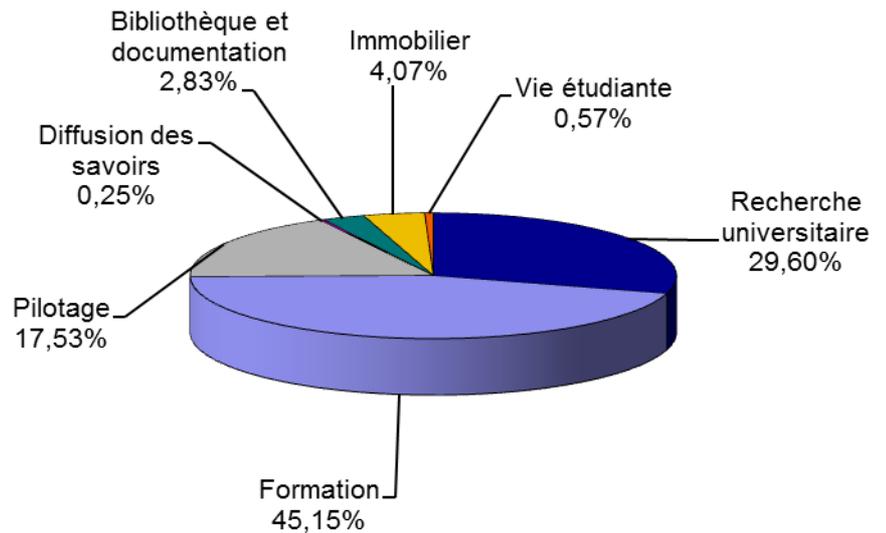
Ainsi, la mission « recherche et enseignement supérieur » comprend deux programmes :

- P150 : Formation supérieure et recherche universitaire
- P230 : Vie étudiante

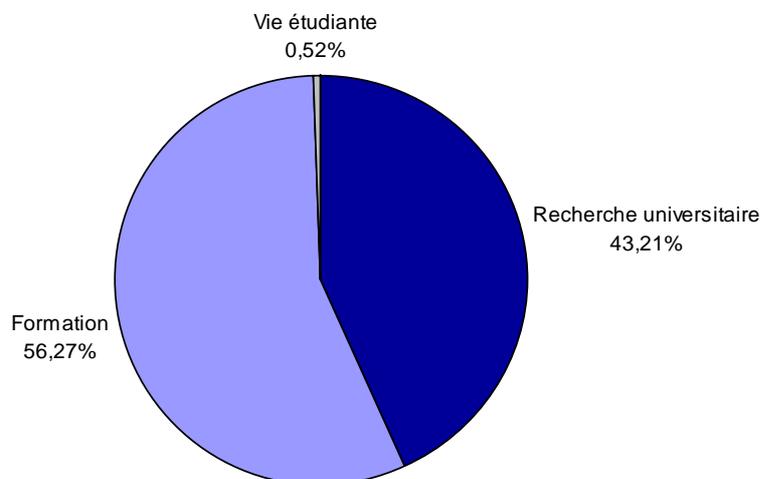
Le terme « recherche universitaire » regroupe les actions suivantes :

- 107 : Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies
- 108 : Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur
- 111 : Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société
- 112 : Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale

Répartition des effectifs par mission LOLF  
(Tous statuts confondus)



Sur la base du poids de ces 3 missions, les autres effectifs sont réaffectés proportionnellement. Par rapport à 2012, la part recherche diminue..



### 3. Population Enseignante

#### 3.1 Répartition par statut (Indicateurs AERES )

La population enseignante reste stable

	2011		2012		2013		Evolution 2012/2013
Fonctionnaires	136	64.8%	133	65.2%	135	65.5%	+1.5%
Contractuels	74	35.2%	71	34.8%	71	34.5%	-
Total	210		210		206		

#### Répartition des Enseignants

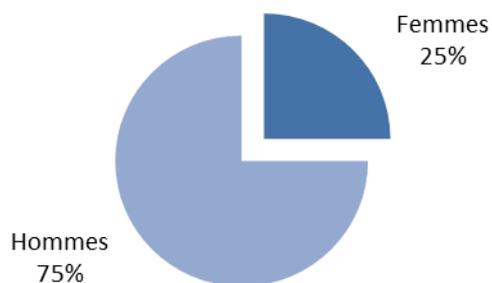


#### 3.2 Répartition par genre

Au niveau national, les femmes représentent 22% des PU et 43.20 %des MCF.

	2011		2012		2013	
Femmes	53	25%	53	26%	51	25%
Hommes	157	75%	151	74%	155	75%
Total	210		204		206	

#### Répartition des enseignants par genre

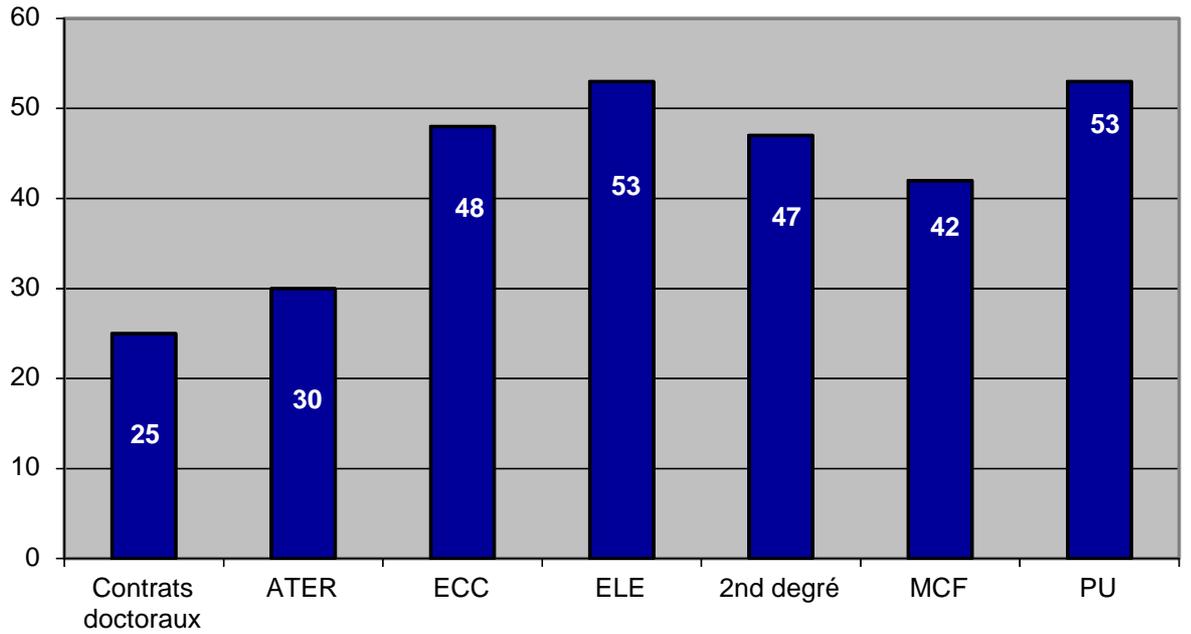


### 3.3 Age moyen

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, l'âge moyen des PU est supérieur à l'âge moyen national qui est de 52 ans. Les MCF sont plus jeunes, la moyenne nationale étant de 44 ans et 6 mois.

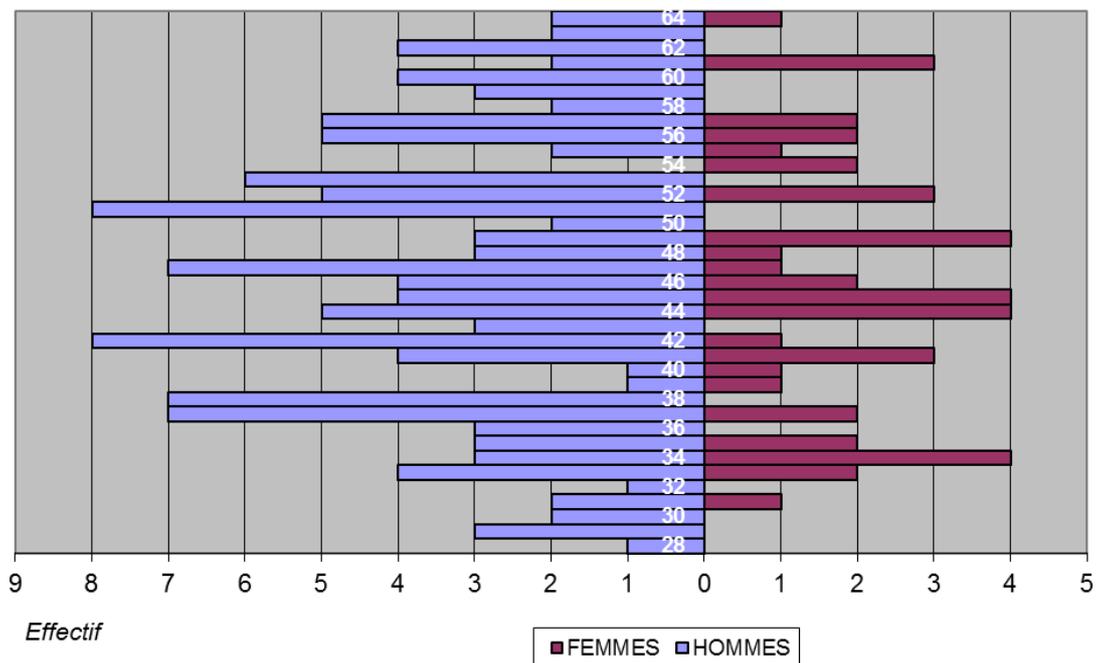
Catégorie	Age moyen
Contrats doctoraux	25
ATER	30
ECC	48
ELE	53
2 <sup>nd</sup> degré	47
MCF	42
PU	53

#### Age moyen des Enseignants: 43 ans



Pyramide des âges des Enseignants au 31/12/2013 (hors Allocataires de recherche, ATER, Post Doc, Contrats doctoraux)

L'âge moyen des seuls enseignants : ECC, ELE, 2<sup>nd</sup> degré, MCF et PR est de 47 ans. Les ATER et contrats doctoraux font chuter cette moyenne.



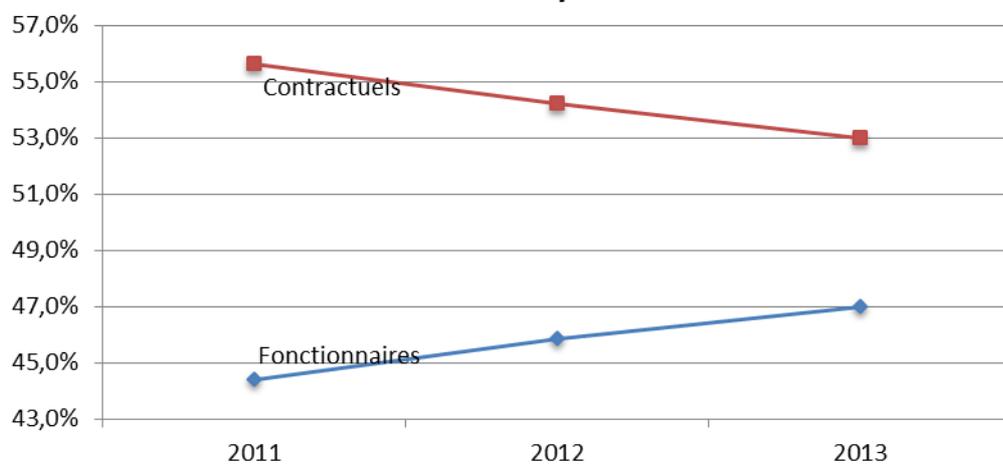
## 4. Population BIATSS

### 4.1 Répartition par statut (Indicateurs AERES)

Le nombre de fonctionnaires continue d'augmenter alors que celui des contractuels sur budget propre continue de diminuer.

	2011		2012		2013		Evolution 2012/2013
Fonctionnaires	91	44.39%	94	45.85%	100	47%	+6.38%
Contractuels-Budget propre	77	37.56%	76	37.07%	73	34%	-3.95%
Contractuels SAIC et étudiants	37	18.05%	35	17.08%	41	19%	+18.57%
TOTAL	205		205		214		

### Evolution de la répartition des BIATSS Contractuels/Fonctionnaires



### 4.2 Répartition par genre

Avec 47% de femmes, l'UTBM est moins féminisée que l'enseignement supérieur où elles représentent 62% des BIATSS. (84% de l'AENES et 53% des ITRF)

	2011		2012		2013		Evolution 2012/2013
Femmes	99	48%	97	47%	100	47%	+3,1%
Hommes	106	52%	108	53%	114	53%	+5,6%
Total	205		205		214		

### Répartition BIATSS par genre

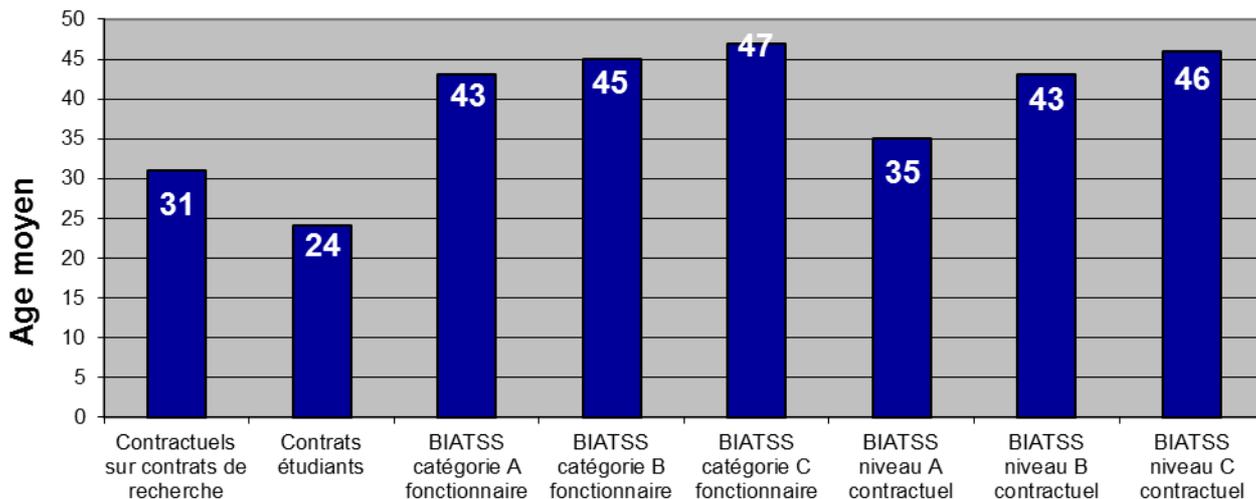


### 4.3 Age moyen

Au niveau national, l'âge moyen des BIATSS de l'enseignement supérieur est de 46 ans

Catégorie	Age moyen
Contractuels sur contrats de recherche	31
Contrats étudiants	24
BIATSS catégorie A fonctionnaire	43
BIATSS catégorie B fonctionnaire	45
BIATSS catégorie C fonctionnaire	47
BIATSS niveau A contractuel	35
BIATSS niveau B contractuel	43
BIATSS niveau C contractuel	46

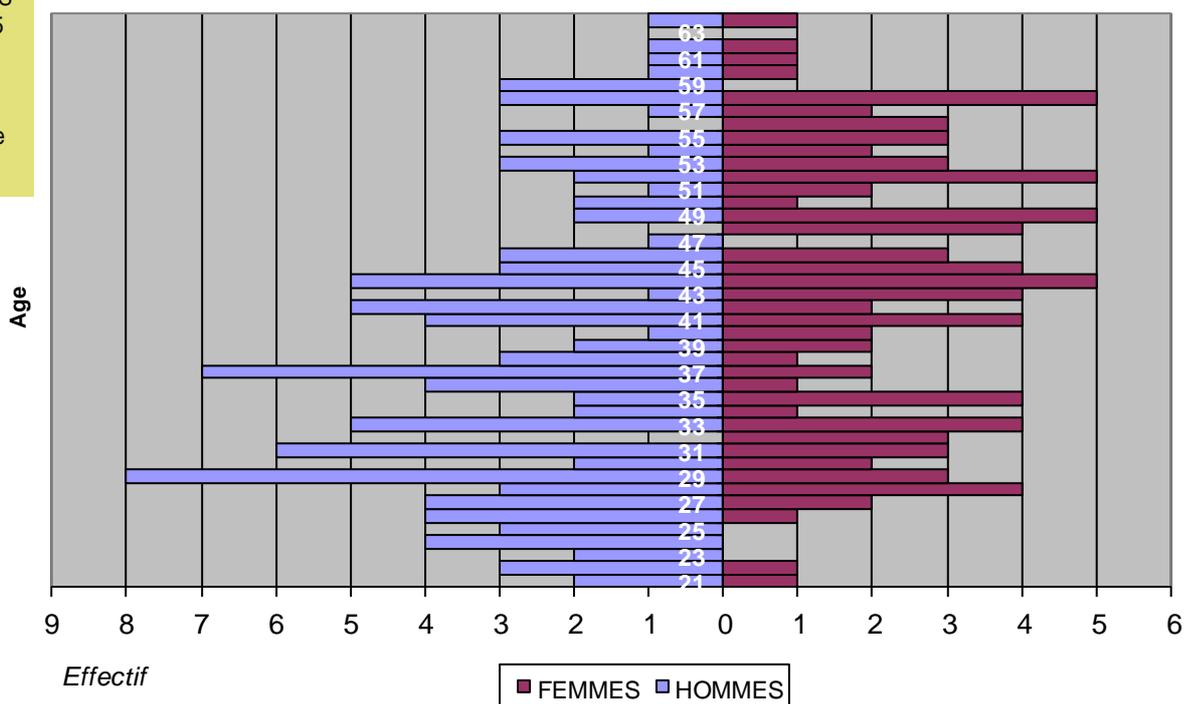
### Age moyen des BIATSS : 39 ans



### 4.4 Pyramide des Ages du personnel BIATSS

Pyramide des âges du personnel BIATSS au 31/12/2013

L'âge moyen des BIATSS fonctionnaires est de 45 ans. Celui des contractuels, hors contrats recherche et emplois étudiants est de 41 ans.



## 5. Mouvements du personnel

### 5.1 Embauches

Catégorie professionnelle	H	F
MCF	2	1
ECC	3	
ATER	8	4
Lecteur		1
Doctorant contractuel	8	2
Chercheur contractuel	24	4
BIATSS AENES Titulaire		1A
BIATSS AENES contractuel		1B
BIATSS ITRF contractuel	3A 2B	2A
Total	50	16

### Enseignants-Chercheurs invités

Un poste de MCF est laissé vacant pour l'accueil d'enseignants invités.

Pays	Structure d'affectation	Début contrat	Fin contrat	Durée
Inde	IRTES/SET	07/01/2013	08/03/2013	2 mois
Chine	IRTES/LERM PS	16/05/2013	15/08/2013	3 mois
France	IRTES/M3M	01/06/2013	30/06/2013	1 mois
Slovaquie	Projets internationaux	03/09/2013	02/10/2013	1 mois
Mexique	IRTES/LERM PS	12/11/2013	11/12/2013	1 mois
Etats-Unis	IRTES/SET	01/09/2013	31/12/2013	4 mois

### 5.2 Départs

Catégorie professionnelle	H	F
MCF	1	2
Ens 2nd	1	2
ATER	12	2
Lecteur		1
Doctorant contractuel		
Chercheur contractuel	19	5
BIATSS AENES Titulaire		1
BIATSS AENES contractuel		1
BIATSS ITRF contractuel		
Total	33	14

## 5.3 Promotions internes du personnel

### 5.3.1 BIATSS

Il y a eu moins de promotion en 2013 qu'en 2012. Elle a concerné 6 hommes et 2 femmes.

Année	Concours externe		Concours interne		Liste d'aptitude		Tableau d'avancement		Concours réservé travailleur handicapé		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
2011	2		2		2		4		0		10
2012	0		2		3		8		1		14
2013	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	9
	0	0	0	1	3	1	3	0	1	0	

### 5.3.2 Enseignants

Année	Tableau d'avancement				Total
	PR 1 <sup>ère</sup> cl	PR cl excep	MCF Hcl		
			Titre étab	Titre CNU	
2011	3	0	1	0	4
2012	1	1 (2 <sup>ème</sup> chevron)	0	0	2
2013	1	2	1	1	5

## 5.4 Changement de statut

### 5.4.1 BIATSS

Homme	Femme	Statut de départ	Statut d'arrivée
	1	ADJENES	SAENES
1		ATRF	TECH
1	1	IGE	IGR
1		TECH	ASI

### 5.4.2 Nombre total d'agents éligibles à loi Sauvadet

Catégorie	Éligibles		Agents titularisés au 31/12/2013 via Sauvadet	
	H	F	H	F
A	7	6	0	1
B	3	20	0	0
C	1	8	0	1
Total	11	34	0	2

## 5.5 Part des femmes dans les jurys

En 2013, 4 postes ont été ouverts aux concours réservés Sauvadet

Intitulé du concours	Président	Part des femmes
Adjoint : recrutement réservé sans concours	H	33%
ASI Action Culturelle	F	33%
ASI Assistant instrumentation scientifique	H	33%
ASI Assistant de données patrimoniales	H	50%
Examen professionnel avancement de grade	F	66,67%
IGE Gestion et Pilotage - Sauvadet	H	33,33%
Tech Gestion et Pilotage - Sauvadet	H	50%
IGR interne chef de projet ou expert en informatique	H	33,33%
Tech fabrication mécanique	H	33,33%

Pour certaines disciplines, la parité femme-homme sera toujours difficile à appliquer

Comité de Sélection	Président	Part des femmes
MCF 62	F	50%
MCF 63	H	0%
MCF 61	H	0%

## 5.6 Départs (mobilité externe)

### 5.6.1 BIATSS

La mobilité des BIATSS est toujours faible

Statut		Démission	Fin contrat	Retraite	Réussite concours	Mutation	Détachement	Total
Administratifs	A							
	B		1F	1F				2
	C							
Techniques	A							
	B		2H					2
	C							
Bibliothèque	A							
	B							
	C							
Employant			3H – 1F					4
<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>1</b>				<b>8</b>

### 5.6.2 Chercheurs

Le nombre de démissions sur les contrats de recherche est relativement important.

Statut		Démission	Fin contrat	Retraite	Réussite concours	Mutation	Détachement	Total
Contrats de recherche	A	3H – 1F	13H – 5F					22

### 5.6.3 Enseignants

La population enseignante, comme celle des BIATSS est stable, sauf pour les contractuels sur contrat de recherche. La durée des contrats ATER est limitée à 2 ans

	Démission	Fin contrat	Retraite	Réussite concours	Mutation	Disponibilité	Total
Professeur des universités							
Maître de conférences				2 H	1H – 1F		4
Professeur de second degré			2H - 1F				3
ECC-ELE							
ATER	1H	8H – 3F					12
Contractuels doctorants							
Lecteur		1F					1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>20</b>

## 5.7 Les départs et arrivées sur l'année 2013

Le nombre de mouvements est important. Il s'explique essentiellement par de nombreux contrats qui, par nature, ne sont pas pérennes : les contrats de recherche, les allocataires de recherche, les ATER,...

	Départs		Arrivées	
	H	F	H	F
Janvier	1	3	3	3
Février	1		3	
Mars	2		7	1
Avril	3		2	2
Mai	1		1	1
Juin			3	
Juillet	6	1		
Août	3			
Septembre	12	7	17	5
Octobre	1	2	13	3
Novembre	3	2	5	1
Décembre	2		2	
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>56</b>	<b>16</b>

## 5.8 Les départs à la retraite en 2013

### 5.8.1 BIATSS

Age de départ	Statut	Corps	Nombre
-	-	-	-
-	-	-	-
Total			0

### 5.8.2 Enseignants

Age de départ	Statut	Corps	Nombre
64	Titulaire	PRAG	1
62	Titulaire	PRAG	1
61	Titulaire	PRCE	1
Total			3

### 5.8.3 Les départs à la retraite prévisionnels en 2014

Age à la date d'observation	Statut	Corps	Nombre
61	Contractuel	ASI	1
65	Fonctionnaire	Prof. Université	1
65	Fonctionnaire	INF	1
61	Contractuel	ATRF	1
Total			4

# Les emplois

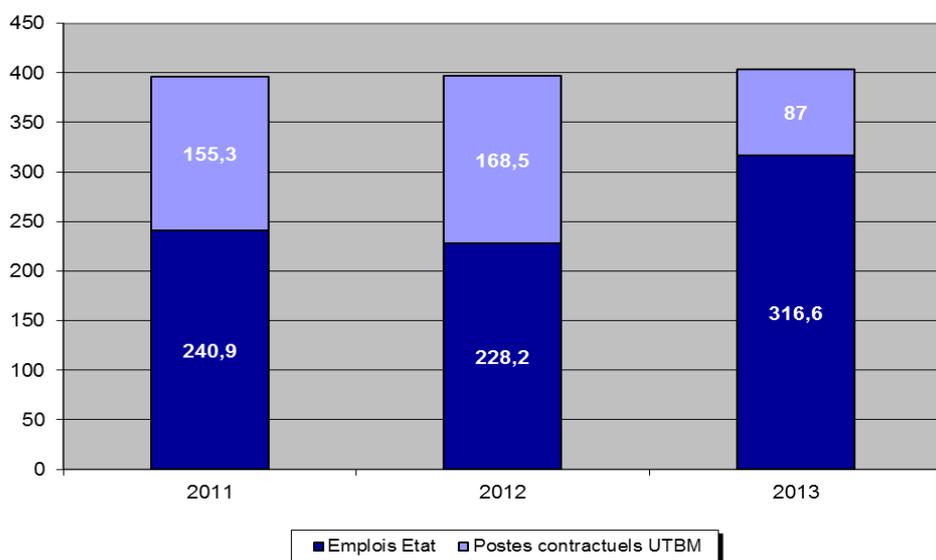
## 1. Evolution du nombre d'emplois en ETP (Equivalent Temps Plein)

Au sens budgétaire, un emploi est le support de rémunération d'un agent. Au sens fonctionnel, c'est une situation de travail.

On parle d'emplois pour les fonctionnaires, de postes pour les contractuels : les emplois Etat correspondent aux emplois délégués par le Ministère.

### 1.1 Evolution du nombre d'emplois et postes par support emplois

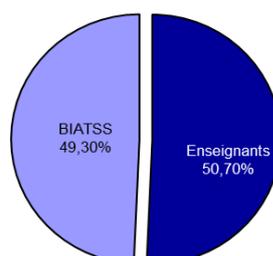
	2011	2012	2013
Emplois Etat	240.9	228.2	316.6
Postes contractuels UTBM	155.3	168.5	87
<b>TOTAL</b>	<b>396.2</b>	<b>396.7</b>	<b>403.6</b>



### 1.2 Evolution du nombre d'emplois et postes par type de population

Le nombre d'emplois ETP est inférieur à celui de l'effectif (nombre de personnes). Sur un emploi ETP peuvent être, par exemple, affectées deux personnes à mi-temps.

Emplois et postes	2011	2012	2013
Enseignants	199.2	197	204.6
BIATOSS – budget propre	197	148.7	154.7
Contractuels SAIC		46	44.3
<b>TOTAUX</b>	<b>396.2</b>	<b>391.7</b>	<b>403.6</b>

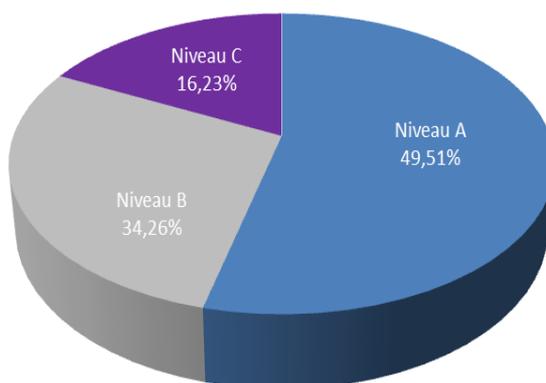


### 1.3 Niveau de responsabilité des emplois et postes (Indicateurs AERES )

Les emplois de chercheurs de catégorie A (contrats SAIC) sont comptabilisés dans les emplois BIATSS, ce qui explique en partie la supériorité en nombre et en pourcentage des contractuels de catégorie A par rapport aux fonctionnaires.

	Nombre	%
Enseignants-chercheurs	204.6	100
BIATSS	199	100
Niveau A	107.2	53.86
Fonctionnaires	44.3	22.26
Contractuels	62.9	31.6
Niveau B	56.7	28.49
Fonctionnaires	30.5	15.32
Contractuels	26.2	13.16
Niveau C	35.1	17.63
Fonctionnaires	19.8	9.94
Contractuels	15.3	7.68

Au niveau national la répartition est la suivante :  
AENES : 17% de A, 26% de B et 57% de C  
ITRF : 32% de A, 25% de B et 43% de C.



## 2. Répartition des emplois d'enseignants par corps (en ETP)

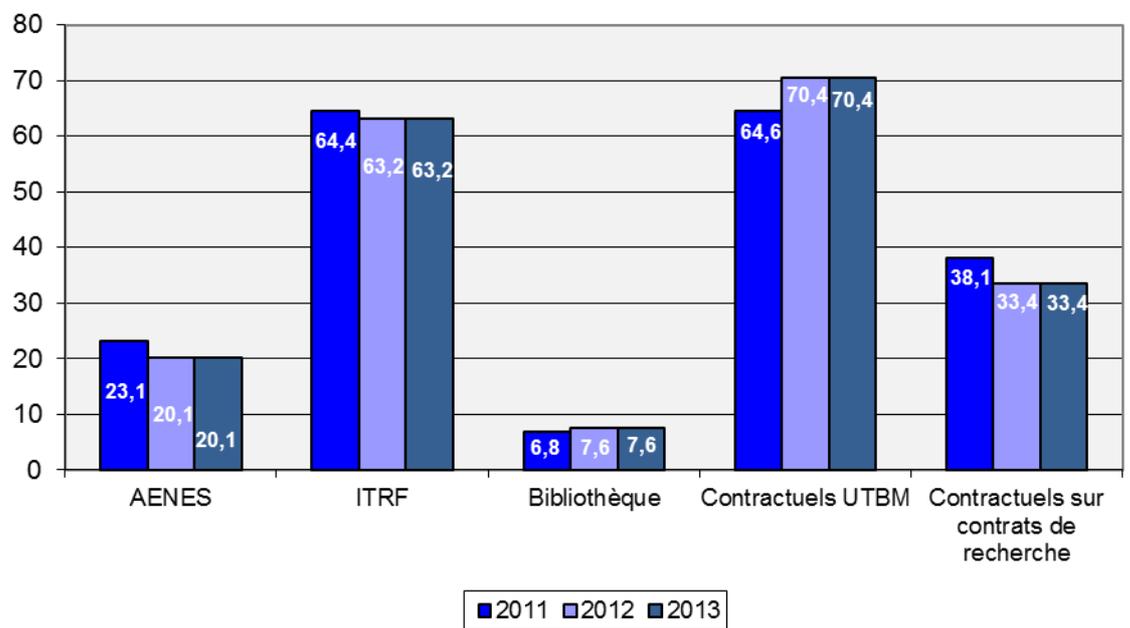
Le Nombre de PU a diminué au profit des MCF.

	2011	2012	2013
Professeurs des universités	26	26	24.5
Maîtres de conférences	69,8	68	70.9
ATER	12,5	12.5	11
2d degré	38,8	36.8	37.8
lecteur de langues	1	1	1
Contractuels doctorants	10	15	21
ECC	39,1	37.7	38.4
TOTAL	199,2	197	204.6

### 3. Répartition des emplois et postes BIATSS

L'augmentation des contractuels UTBM s'explique essentiellement par l'augmentation des contrats de recherche. La part des ITRF parmi les fonctionnaires est de 66% à l'UTBM, comme au niveau national.

	2011	2012	2013
AENES	23,1	20,1	24,1
ITRF	64,4	63,2	63
Bibliothèque	6,8	7,6	7,6
Contractuel UTBM	64,6	70,4	60
Contractuel sur contrats de recherche	38,1	33,4	44,3
<b>TOTAL</b>	<b>197</b>	<b>194,7</b>	<b>199</b>



### 3.1 Répartition des emplois BIATSS dans les départements, structures de recherche et services (en ETP)

Les fonctions support sont constituées de l'ensemble des compétences qui fournissent des services aux fonctions métier de l'université – formation et recherche – mais sans être en lien direct avec le cœur de métier.

Peuvent être identifiées comme fonctions support les fonctions ressources humaines, système d'information, achat, la fonction financière, patrimoniale, juridique, la fonction communication, les services généraux, le support aux fonctions électives et aux associations.

Les fonctions support se distinguent des fonctions soutien qui sont la gestion de la scolarité et de la formation, l'assistance technique et administrative de la recherche, les ressources documentaires, l'informatique scientifique et pédagogique ou encore la médecine préventive. Ces fonctions dépendent directement de l'activité de production des départements de formation et des laboratoires.

DEPARTEMENTS Fonctions soutien	2013
HUMA	1
TC	3
GMC	3.8
EE	9
GI	5
IMSI	7
EDIM	2
SBARRO	5
Total	35.8
% des emplois	17,99%

STRUCTURES DE RECHERCHE Fonctions soutien	2013
RECITS	6
FC LAB	2
M3M	4.8
LERMPS	4
SET	23
FCellsys	6
Total	47.8
% des emplois	24.03%

SERVICES COMMUNS	2013
Service médical	1.3
Direction aux Enseignements et à la Pédagogie	9.8
Pôle éditorial / CIP	2.3
Service Commun de Documentation	11.4
Sous total Fonctions soutien	24.8
Service du Patrimoine	17.4
Direction des Systèmes d'informations	16
Sous total Fonctions support	32.4
Total	58.2
% des emplois	29,25%

SERVICES GENERAUX	2013
Affaires Générales	5
Relations Industrielles, mobilités, SAIC, Formation Continue	15.5
Projets internationaux	1
Direction de la recherche	1
Sous total Fonctions soutien	22.5
Direction, Direction générale des services	4.8
Service des Affaires juridiques	4
Communication	8.6
Service des Ressources Humaines	5.8
Service comptable	6.8
Service financier	4.7
Sous total Fonctions support	34.7
Total	57.2
% des emplois services communs et généraux	28.74%

## 4. Emplois vacants

Des contractuels à durée déterminée sont recrutés sur les emplois vacants afin d'utiliser les supports disponibles pour assurer au mieux les missions de l'établissement.

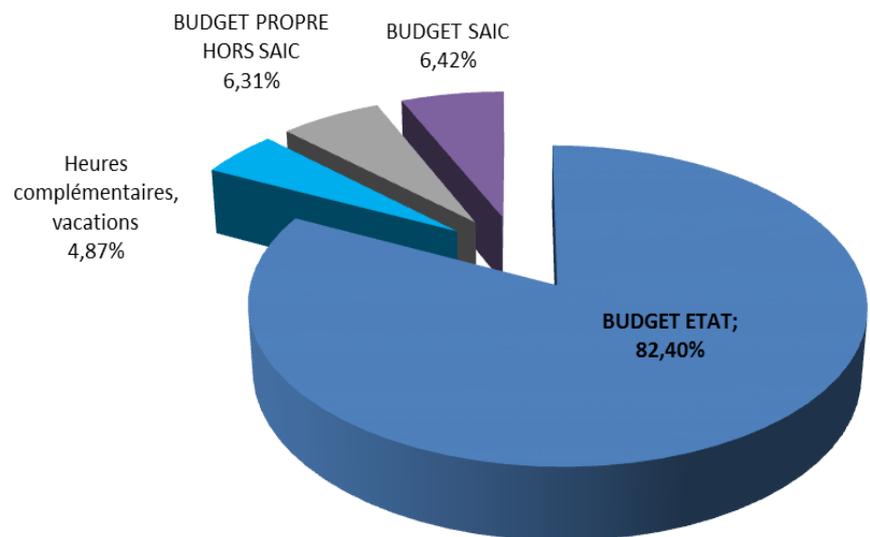
Enseignants		
	H	F
Réussite concours		
Détachement	2	
Départ en retraite	2	
Soit un total de X emplois occupés par des ATER, des enseignants invités ou des contractuels enseignants		

BIATSS		
	H	F
Réussite concours		
Détachement		
Retraite		
Mutation		
Non pourvu	2	1
Concours infructueux	3	
Les emplois vacants sont pourvus par des personnels contractuels.		

Masse salariale (charges patronales incluses)

CATEGORIE	2013
Budget ETAT	21 262 546
Heures complémentaires et vacances	1 287 685
Budget propre hors SAIC	1 667 618
Budget SAIC	1 696 623
Fondation	19 301
<b>TOTAL</b>	<b>25 933 772</b>

**Répartition masse salariale 2012**



# 1. Enseignants

## 1.1 Masse salariale : les salaires bruts moyens (rémunération principale)

La rémunération principale des fonctionnaires est calculée par référence à un indice, multiplié par la valeur du point indiciaire (4.6302 € au 1er juillet 2010)  
La valeur du point d'indice n'a pas augmenté depuis 2010.

En 2010, l'UTBM a mis en place le référentiel enseignant qui a remplacé les anciennes primes PCA et PRP. Les hetd correspondent aux activités référentielles, mais ne sont plus versées sous forme de primes, mais d'Heures Complémentaires si l'enseignant dépasse son horaire statutaire.

La P.E.S remplace progressivement la PEDR. Les 3 dernières PEDR se sont terminées en 2012.

La PRES concerne les personnels participant à l'élaboration et à la transmission des connaissances ainsi qu'au développement de la recherche.

Pour les ECC, la prime est accordée aux seuls CDI sur proposition du supérieur hiérarchique.

On observe une augmentation significative de toutes les primes versées en 2013.

	Nombre	Indice moyen	Salaire moyen
PU		970	4654
MCF		678	3150
2 <sup>nd</sup> degré		707	3308
ECC-ELE		749	3125
ATER			2042 (100%) 1459 (50%)
Contractuel doctorant sans avenant			1685
Contractuel doctorant avec avenant			2025

## 1.2 Primes et indemnités

		2012	2013
Référentiel enseignants	Total	100 351€	160 817€
	Nombre d'hETD	2453	3931
Prime d'excellence scientifique (PES)	Total versé	112 775€	115 607€
	Nombre de bénéficiaires	23	23
Prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR)	Total versé	13 928€	
	Nombre de bénéficiaires	3	
Primes de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)	Total versé	177 984€	182 574€
	Nombre de bénéficiaires	151	155
Prime ECC	Total versé	61 680€	76 972€
	Nombre de bénéficiaires	18	25
TOTAL		537 031€	542 416€

### 1.3 Réalisations charges d'enseignement 2012-2013 (Source : DEP)

#### ETD REALISEES PAR "FORMATION"

	FORMATIONS														TOTAL
	INFO (1) (2)	GMC (1)	EE (1) (2)	EDIM (1)	IMSI (1) (2)	TC (1)	HUMANITES		EDOC	ESTA	UTSEUS	FC	MASTER	Référentiel	
							LANG	CG							
hETD	8 662	8 224	7876	5939	7 569	10 410	9 761	6 955	273	40	203	1 721	1 513	3 991	<b>73 136</b>

- (1) Dont stages et projets, entretiens et jurys d'admissions  
(2) Dont apprentissage (y compris entretiens, commissions de sélection)

	BRUT	Charges patronales	TOTAUX
HEURES COMPLEMENTAIRES	632 184,54	54 331,04	<b>686 515,58</b>
VACATIONS	470 129,29	131 039,53	<b>601 168,82</b>
TOTAUX	1 102 313,83	185 370,57	<b>1 287 684,40</b>

Les heures complémentaires sont des rémunérations horaires auxquelles peuvent prétendre les enseignants et enseignants-chercheurs lorsqu'ils donnent un nombre de cours supérieur à celui que prévoit leur service statutaire.

## 2. BIATSS

### 2.1 Rémunération principale et accessoire (moyenne)

	Indice moyen		Salaire brut moyen en €	
	H	F	H	F
<b>AENES</b>				
Cat A (dont DGS et AC)	643	609	2977	2792
Cat B	358	426	1658	1973
Cat C	0	340	-	1574
<b>ITRF et BIB</b>				
Cat A	513	489	2375	2864
Cat B	420	391	1945	1810
Cat C	332	320	1537	1482
<b>Contractuels admin</b>				
Cat A	504	440	2334	2037
Cat B	345	395	1597	1829
Cat C	0	334	0	1547
<b>Contractuels techniques et BIB</b>				
Cat A	462	2139	517	2394
Cat B	333	1542	0	0
Cat C	313	1449	0	0
<b>Contractuels recherche</b>				
Cat A			2508	2475
Cat B				1500
Cat C				

### La NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire)

Certains fonctionnaires occupant un emploi impliquant l'exercice d'une responsabilité ou la mise en œuvre d'une technicité particulière, peuvent recevoir une NBI, c'est-à-dire un nombre de points d'indice majorés qui s'ajoutent au traitement principal.

Fonctions	Catégorie	Points	Nombre de bénéficiaires	Points
DGS/AC (statutaires)	A	40-50	2	90
Responsable de l'encadrement administratif	A-B	20-25	5	110
Responsable scientifique ou technique	A-B	20	8	160
Responsable d'implantation ou d'équipe ouvrière	B	15	4	60
Personnel du service intérieur	C	15	1	15

## 2.2 Primes et indemnités

Les différentes primes et indemnités servies aux BIATOSS :

L'IAT (Indemnité d'administration et de technicité) concerne les personnels ASU de catégorie C ou B dont l'indice brut est inférieur à 380.

L'IFTS (indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires) a été remplacée pour les catégories A et B de l'AENES par la PFR (Prime de Fonction et de Résultats).

La PPRS (prime de participation à la recherche scientifique), concerne les personnels ITRF ayant obtenu des résultats scientifiques sur poste.

La prime de fonction informatique est destinée aux fonctionnaires régulièrement affectés au traitement de l'information et plus particulièrement au sein du centre de ressources informatiques.

L'indemnité de responsabilité administrative est destinée à la fonction de Secrétaire Général. Elle ne se cumule pas avec une autre indemnité.

L'indemnité de caisse et responsabilité et l'indemnité de gestion concernent la fonction d'Agent Comptable, qui ne perçoit pas d'IFTS.

Les personnels de bibliothèques perçoivent des indemnités spécifiques selon le corps et leur grade, cumulées à l'IAT ou IFTS (sauf l'indemnité spéciale allouée aux conservateurs de bibliothèques) : Primes de sujétions spéciales en faveur des personnels de magasinage spécialisés des bibliothèques, primes de technicité pour les corps de bibliothécaires.

	Prime moyenne mensuelle		Part des primes/à la rémunération	
	H	F	H	F
<b>ASU</b>				
Cat A (dont infirmière, DGS et AG)	735	499	20%	15%
Cat B	307	300	16%	13%
Cat C	0	170	0	10%
<b>ITRF et BIB</b>				
Cat A	419	366	15%	14%
Cat B	239	237	11%	12%
Cat C	168	146	10%	9%
<b>Contractuels admin</b>				
Cat A	467	386	17%	16%
Cat B	210	288	12%	14%
Cat C	0	170	0	10%
<b>Contractuels techniques et BIB</b>				
Cat A	253	264	11%	10%
Cat B	168	0	10%	0
Cat C	143	0	9%	0

## 1. Temps partiel et temps incomplet

### 1.1 Répartition des agents par genre et par type de population

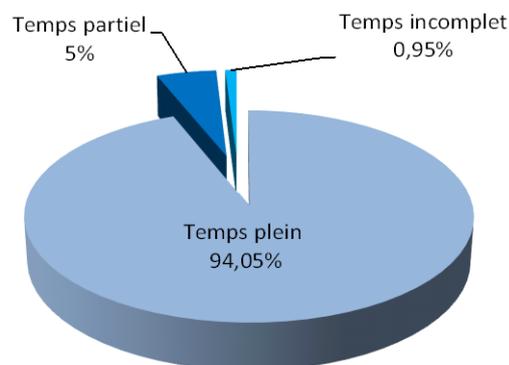
Le protocole ARTT signé le 10 décembre 2001 fixe pour les BIATSS la durée hebdomadaire du travail à 37h30 et les congés payés annuels à 50 jours ouvrés.

Catégorie	Hommes	Femmes	Effectif total	
			Effectif	Pourcentage
Temps partiel	2	19	21	5%
Temps incomplet	3	1	4	0.95%
Temps plein	264	131	395	94.05%

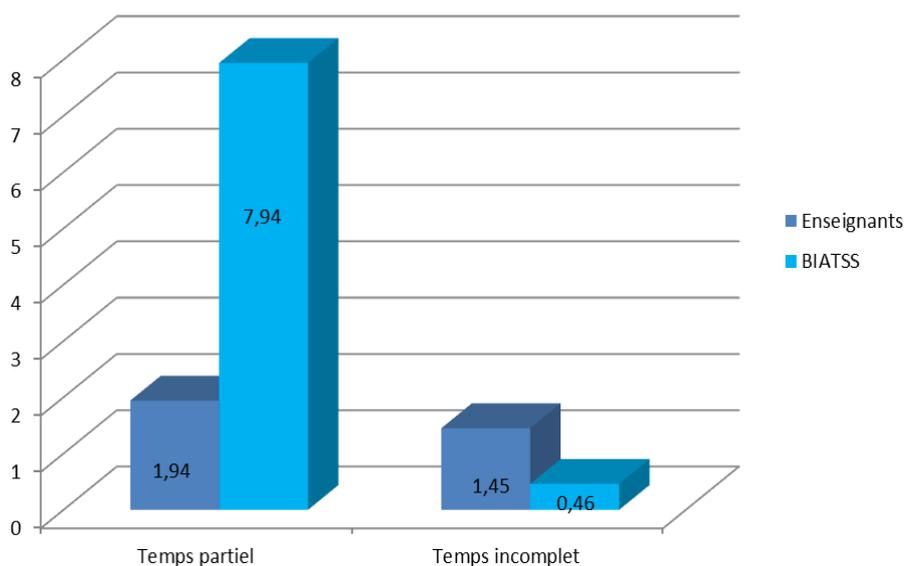
Temps incomplet : service d'une durée du travail inférieure à la durée d'un temps plein. Il se différencie du temps partiel qui lui, est demandé par l'agent.

Catégorie	Enseignants chercheurs	BIATSS	Effectif total	
			Effectif	Pourcentage
Temps partiel	4	17	21	5%
Temps incomplet	3	1	4	0.95%
Temps plein	199	196	395	94.05%

Proportion des agents travaillant à temps partiel, à temps complet et à temps plein



### Agents travaillant à temps partiel ou incomplet par population



Quotité travaillée à temps partiel	Quotité rémunérée
70%	70%
80%	85.7%
90%	91.40%

### 1.2 Répartition des agents travaillant à temps partiel et incomplet par quotité de temps de travail :

Temps partiel	Enseignants		BIATSS		Temps incomplet	Enseignants		BIATSS	
	H	F	H	F		Quotité	H	F	H
20					20	1			
30					30				
50		1*			50	1			
60				1	60				1
70				1	70				
80	1		1	13	80	1			
90		2		1	90				
Total	1	3	1	16	Total	3			1

\*Temps partiel thérapeutique

## 2. Compte Epargne Temps (CET)

Filière	Effectif total ayant ouvert un CET au 31/12/2013		Nombre d'agents ayant déposé des jours en 2013		Nombre de jours épargnés en 2013		Nombre de jours utilisés en 2013	
	H	F	H	F	H	F	H	F
AENES et contractuels administratifs	4	10	1	0	12	0	6	16
ITRF et contractuels techniques	30	5	8	1	43	4	22	7
Bibliothèque	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>55</b>	<b>4</b>	<b>28</b>	<b>23</b>

## 3. Personnel en situation de handicap\*

	Titulaires		Non titulaires	
	H	F	H	F
Catégorie A	1		1	
Catégorie B		1		
Catégorie C	1	2		

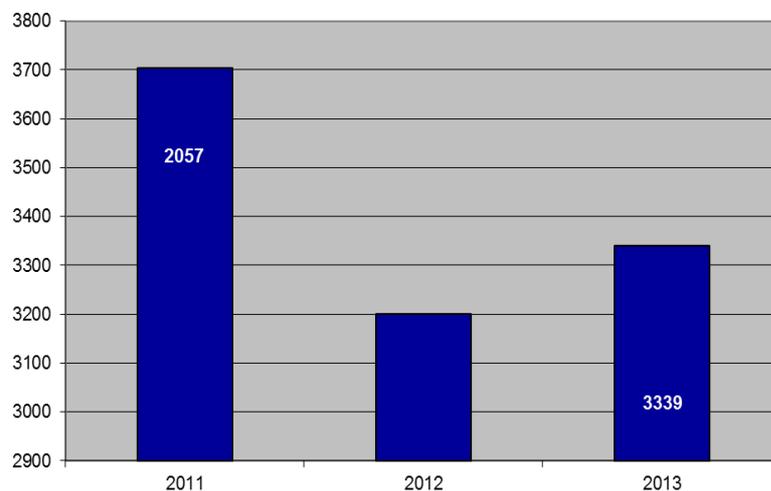
\*Personnel BOE selon l'article L5212-13 du code du travail

## 4. Absentéisme

### 4.1 Absences

Absences (tous types cumulés)	2011	2012	2013	
			H	F
Nombre de jours cumulés	3704	3199.5	966.5	2372.5
Nombre de personnes	99	116	44	71

Nombre de jours d'absence cumulés



## 4.2 Nombre et proportion d'agents par type d'absence

Les accidents de travail sont des accidents survenus sur le lieu et pendant le temps de travail

Les accidents de trajets sont des accidents intervenus pendant le trajet entre le domicile et le lieu de travail, ou le lieu de travail et le lieu de restauration habituel.

Le congé de longue maladie est un arrêt de travail accordé en cas d'affections à caractère invalidant. Il est accordé par le comité médical pour une durée de 3 ans maximum

Le congé de longue durée est un arrêt de travail accordé pour une durée de 5 ans maximum, pour l'une des 5 affections suivantes : tuberculose, maladie mentale, affections cancéreuses, poliomyélite antérieure aiguë, déficit immunitaire grave et acquis.

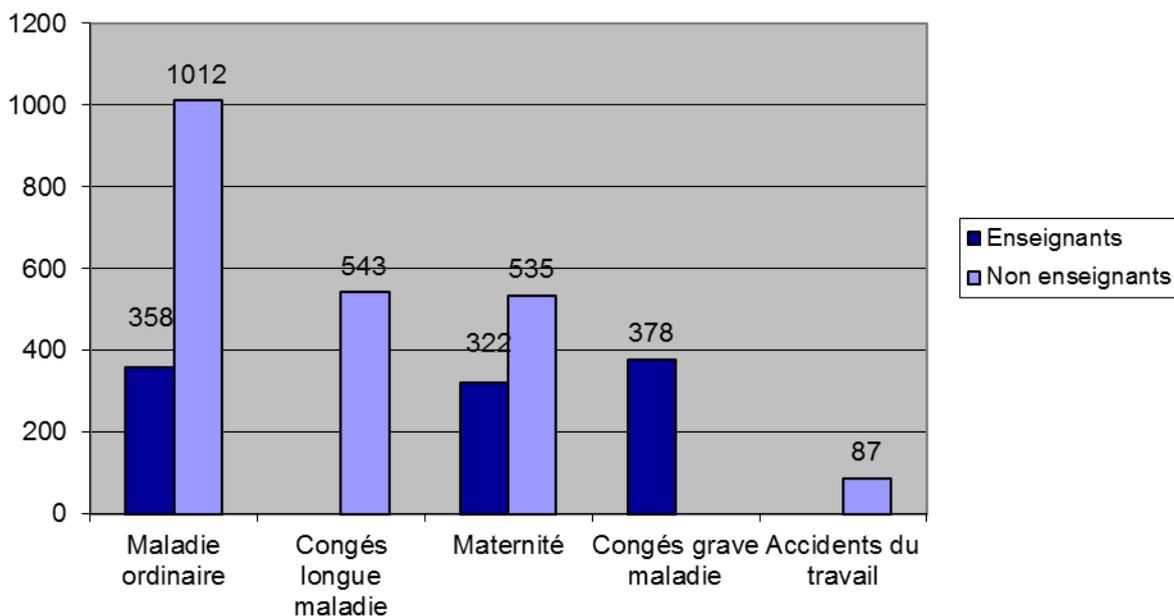
Le congé grave maladie pour les contractuels est l'équivalent des CLD et CLM pour les fonctionnaires.

	Nombre d'agents	Enseignants		Non enseignants	
		Nombre	%	Nombre	%
Maladie ordinaire	71	14	19.71%	57	80.2%
Congés Longue Maladie	2			2	100%
Congés Longue Durée					
Maternité	10	4	40%	6	60%
Paternité	3			3	100%
Congé Parental					
Congé Grave Maladie	2	2	100%		
Accidents du travail	3			3	100%
Accidents de trajet					
<b>TOTAL</b>	<b>91</b>	<b>20</b>		<b>71</b>	

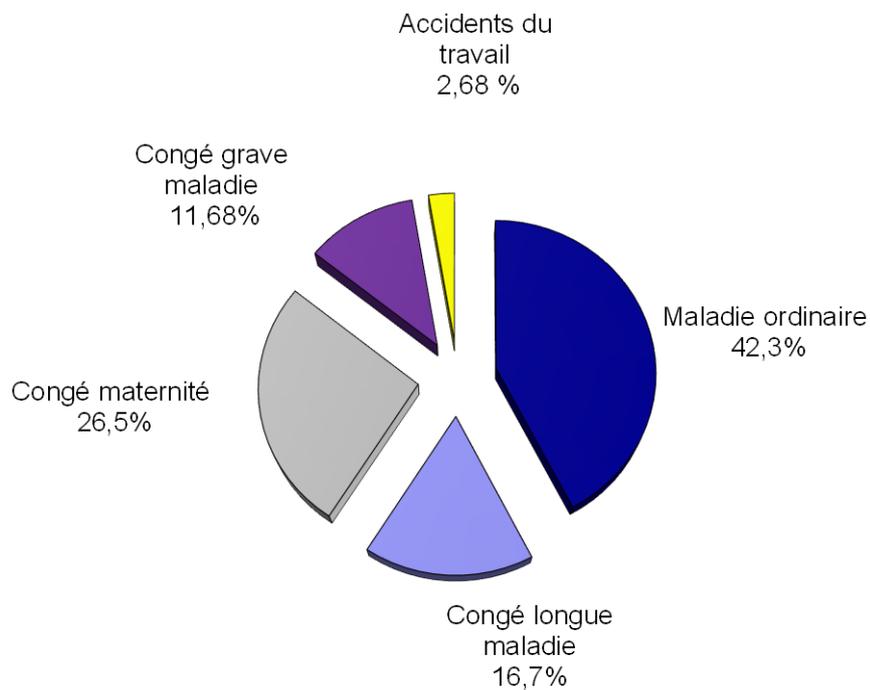
### Nombre de jours moyens d'absence par agent

	Enseignants		Non enseignants	
	Jours	Jours moyens par agent	Jours	Jours moyens par agent
Maladie ordinaire	358	25.5	1012	17.7
Congés Longue Maladie			543	271.5
Congés Longue Durée				
Maternité	322	80.5	535	89
Paternité			33	11
Congé Parental				
Congé Grave Maladie	378	189		
Accidents du travail			87	29
Accidents de trajet				
<b>TOTAL</b>	<b>1058</b>		<b>2210</b>	

### Nombre de jours d'absence cumulés par population



### Répartition des jours d'absence



Sont répertoriés tous les accidents du travail dont ceux n'entraînant pas d'absence.

### 4.3 Accidents du travail

Nature de l'accident	2012		2013	
	Effectif	%	Effectif	%
Chute	1	12.5%	3	42,85%
Agression - conflit				
Choc – heurt-plaie	5	62.5%	3	42,85%
Projection-TMS	1	12.5%		
Electrification			1	14.3%
Trajet	1	12.5%		
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>		<b>7</b>	

### 4.4 Arrêts de travail découlant de ces accidents

Nombre jours 2012	Nombre jours 2013
30	93

## 5. Comité d'hygiène et de sécurité

Création en : 10 avril 2010

	2011	2012	2013
Nombre de réunions	3	3	3
Montant des dépenses de sécurité	36 270€	42 055€	56 062€
Effectifs formés à la sécurité	209	197	142

## 6. Représentants du personnel et délégués syndicaux

	Nombre de titulaires	Nombre de suppléants	Part des femmes
CT	2 FSU 1 SGEN CFDT 1 UNSA Snpts 1 FO	2 FSU 1 SGEN CFDT 1 UNSA Snpts 1 FO	50%
CPE	0 FSU 1 SGEN CFDT 6 UNSA 3 par tirage au sort	6 FSU 1 SGEN CFDT 0 UNSA 3 par tirage au sort	55%
CHS	1 SGEN CFDT 6 UNSA	2 SGEN CFDT 5 UNSA	29%

## 6.1 Mouvements sociaux : absences pour fait de grève

	Personnels BIATSS	Personnels Enseignants	Total
Grève du 31 janvier	1	-	1
Grève du 5 mars	-	-	-
TOTAL	1		1

## La formation des personnels

(Indicateur AERES : IG4)

Genre/Corps	Hommes	Femmes	Total
Enseignants chercheurs	27	3	30
Contractuels BIATSS A	13	7	20
Contractuels BIATSS B	1	13	14
Contractuels BIATSS C	3	5	8
AENES A	1	3	4
AENES B	0	5	5
AENES C	0	1	1
ITRF A	20	6	26
ITRF B	8	1	9
ITRF C	4	5	9
BIB A	0	2	2
BIB B	0	3	3
BIB C	1	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>56</b>	<b>134</b>

<b>Budget formation 2013</b>	80000€ dont 5200€ versés par les autres services
<b>Nombre de formations dispensées</b>	97
<b>Nombre total de stagiaires</b>	297
<b>Nombre de jours de formation</b>	601
<b>Nombre de personnes formées</b>	134

## 1.1 L'Action sociale

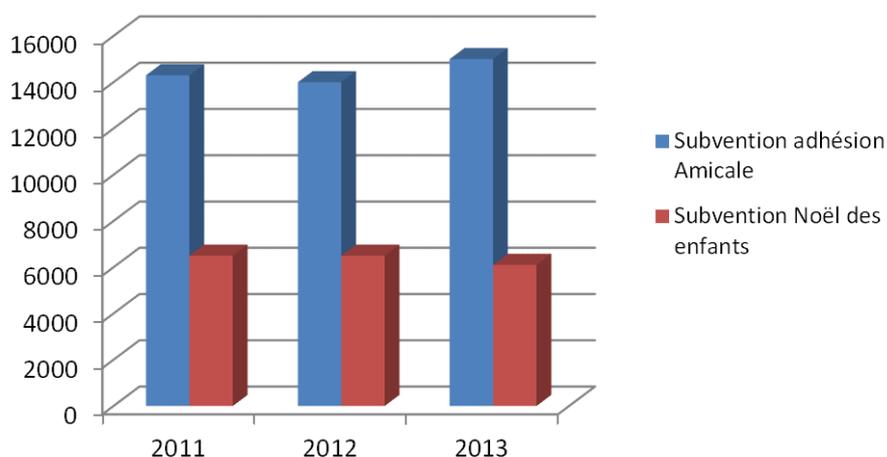
Suite au passage aux RCE au 01/01/2010, l'UTBM a développé une politique d'action sociale en faveur de tous les agents, fonctionnaires et contractuels, en reprenant les Prestations Interministérielles (PIM) gérées auparavant par le Rectorat (uniquement pour les fonctionnaires). En 2010, outre les PIM, l'UTBM a mis en place une aide à la promotion.

Prestations	Agents UTBM concernés	Nombre d'aides accordées	Montant
Aide à la promotion	0	0	0
Aide au logement locatif	1	1	450
Aide aux loisirs	10	16	769.47
Séjours enfant avec hébergement	1	1	43.02
Séjours enfants sans hébergement	4	18	569.44
Aide aux frais d'études supérieures	2	3	1600
Aide aux études des enfants post-3ème	3	3	900
Hospitalisation d'un proche	1	1	200
Séjour linguistique	1	1	97.83
Repas CROUS (971 repas)	176		1165.20
Repas restaurant Tech hom (272 repas)	36		355.05
<b>Total</b>			<b>6150.01</b>

Ce tableau ne prend en compte que les prestations payées directement par l'UTBM. Les tickets CESU et les chèques vacances ont été pris en charge en 2013 par l'Etat.

## 1.2 L'Amicale

	2011	2012	2013
Adhérents AMICALE	149	141	143
Subvention AMICALE (pour les adhérents de l'Amicale)	14 300 €	14 000 €	15 000€
Subvention Noël des enfants	6 500 €	6 500 €	6 100€



Billetterie	Cinéma	1072 places vendues
	Eurockéennes	74 forfaits et journées
	Prise en charge 10% sur spectacles	26 personnes remboursées
	Cirque	23 personnes
	Granit	120 places vendues
	MALS	259 places vendues
	Gala UTBM	8 places vendues
Voyages et sorties	Europa Park	64 personnes
	Paris	44 personnes
	Sardaigne	10 personnes
Sports et loisirs	Thermes	23 personnes
	Gym douce	15 personnes
	Art floral	9 personnes
	Montgolfière	10 personnes

Activités proposées :

L'Amicale organise également pour l'UTBM :

Repas UTBM	121 personnes
Noël des enfants	77 bons cadeaux et 188 jouets

# Les sigles et définitions

AC	Agent Comptable	IMSI	Département « Ingénierie et Management des systèmes industriels
AENES	Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur	ITRF	Personnels Ingénieurs, Techniciens de Recherche et Formation
ARTT	Aménagement et Réduction du Temps de Travail	LERMPS	Laboratoire de Recherche sur les Matériaux, les Procédés et les Surfaces
ATER	Attaché Temporaire Enseignement et de Recherche	LMC	Laboratoire Métallurgies et Cultures
BIATSS	Personnels Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Ouvriers de Service et de Santé	LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
CDD	Contrat à Durée Déterminée	M3M	Laboratoire Mécatronique Méthodes, Modèles et Métiers
CDI	Contrat à Durée Indéterminée	MCF	Maître de Conférences
CIP	Centre d'Innovation Pédagogique	PAST	Professeur associé
CRI	Centre de Ressources Informatiques	PCA	Prime de Charge Administrative
DEP	Direction aux Enseignements et à la Pédagogie	PEDR	Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
DGS	Directeur Général des Services	Population BIATSS	La population BIATSS recouvre les personnels de l'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur (AENES), les Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation (ITRF) et les personnels de bibliothèque, de statut contractuel ou titulaire.
ECC	Enseignant-Chercheur-Contractuel	Population enseignante	La population des enseignants recouvre les enseignants-chercheurs (PR, MCF, ATER, ECC, PAST), les chercheurs (allocataires de recherche, post-doc), les enseignants de second degré et les lecteurs.
EDIM	Département « Ergonomie Design et Ingénierie Mécanique	Poste de contractuel	Un poste de contractuel est créé lors du recrutement d'un agent et est supprimé à l'échéance du contrat de travail.
EE	Département « Energie Environnement »	PR	Professeur des Universités
ELE	Enseignant de Langue Etrangère	PRP	Prime de Responsabilité Pédagogique
Emploi Etat	Un emploi Etat correspond à un moyen inscrit en loi de finances. Il vaut autorisation de recrutement et de paiement d'un fonctionnaire.	RECITS	Laboratoire Recherche et Etudes sur les Choix Industriels, Technologiques et Scientifiques
ETP	Un ETP (emploi temps plein) équivaut à douze mois de travail à raison de 37,30 heures par semaine. Ainsi un agent travaillant à temps partiel, quotité 50 %, comptera pour 0,5 ETP.	RTP	Rompus de Temps Partiel
Femto ST	Franche Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies	SAIC	Service d'Activités Industrielles et Commerciales
FC LAB	Laboratoire « Fuel Cell Lab »	SCD	Service Commun de la Documentation
GI	Département « Informatique »	SET	Laboratoire Systèmes et Transports
GMC	Département « Génie Mécanique et Conception »		
HUMA	Département « Humanités »		

